

COMMUNIQUÉ DE LA CIB DU 28 OCTOBRE 2022 SOUTIEN AU PRÉSIDENT SOUHEIL ABBOUD, PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION DU LIBAN

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), qui regroupe les barreaux de 47 Etats pour la plupart francophones et dont le barreau de Beyrouth est un membre éminent,

SOUTIENT sans réserve l'action du barreau de Beyrouth dans la lutte contre l'impunité et contre les atteintes portées à l'indépendance de la justice et au fonctionnement de l'institution judiciaire,

AFFIRME son soutien au Président Souheil ABBOUD, Premier Président de la Cour de cassation du Liban, ainsi qu'à l'égard de tous les acteurs de la justice qui luttent pour garantir et faire respecter l'Etat de Droit au Liban.

RÉAFFIRME sa solidarité avec le barreau de Beyrouth dans l'action entreprise en vue de voir établies les responsabilités à la suite de l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, et pour que soient reconnus les droits des victimes.

Et **DEMANDE** à l'État du Liban de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour restaurer l'institution judiciaire.

Le Bâtongue de Avocats

Maître rabin Nouve de Avocats

Le président Bâtonnier Lubin NTOUTOUME · Ac

Le secrétaire général Bâtonnier Bernard Vatier

